

GlpSyNOISE : un outil de cartographie du bruit urbain

Présentation sommaire du projet

Depuis octobre 2002, le Grand Lyon est titulaire d'un projet LIFE de la Commission Européenne, nommé Gipsynoise, outil d'aide à la décision, permettant de caractériser l'environnement, conformément à la directive européenne. Ce document présente les différentes opérations de communications à effectuer dans le cadre de ce projet, et ultérieurement, en particulier à l'aide de site internet.

1 Objet du projet Gipsynoise

Le bruit est une source de gêne quotidienne largement ressentie, surtout en milieu urbain. Une étude¹ menée en 2000 montre que 49% des habitants d'agglomérations de plus de 100 000 habitants déclarent que le bruit représente une gêne fréquente.

Ces nuisances proviennent en majorité du bruit des transports. Une étude récente² estime à 230 000 le nombre de personnes gênées par le bruit des transports dans l'agglomération lyonnaise. Le coût estimé des dommages s'élèverait à 33.5 M€/an (220 MF/an).

Etre capable d'évaluer à l'échelle de l'agglomération les niveaux de bruit – routiers et ferroviaires essentiellement – auxquels sont exposées les populations constitue donc un enjeu urbain majeur pour le Grand Lyon.

Les engagements du Grand Lyon

Conscient de cet enjeu, le Grand Lyon a prévu dans son plan de mandat 2001-2007 plusieurs actions significatives sur le thème du bruit urbain, en particulier :

- la mise en œuvre d'un « plan bruit » pour la résorption des situations critiques, notamment des « points noirs » sur les voiries communautaires ;
- la prise en compte du bruit dans les projets d'aménagement, par le développement d'outils de cartographie et d'aide à la décision.

La demande de l'Europe

Devant la progression des nuisances liées au bruit, l'Union européenne a adopté le 25 juin 2002 la directive 2002/49/CE relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement. Elle imposera d'ici moins de 5 ans aux agglomérations de plus de 250 000 habitants l'établissement de cartes stratégiques de bruit et la quantification des populations exposées .

Objectif du projet et résultats attendus

L'objectif du projet GlpSyNOISE est le développement d'un outil d'aide à la décision, permettant de caractériser l'environnement sonore, c'est-à-dire :

- **cartographier le bruit** routier et ferroviaire au niveau du bâti et dans les espaces publics ;
- **simuler les niveaux de bruit** dans des situations futures ;
- dans une plate-forme SIG, **croiser les données** de bruit et une large gamme d'informations géo-référencées, permettant notamment d'**évaluer les populations exposées** ;
- **proposer des indicateurs** et des recommandations pertinents à l'attention des aménageurs.

¹ Réalisée par l'Observatoire Interrégional du Politique pour le compte de l'IFEN

² Source : Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS)

Le produit développé dans le cadre du projet permettra d'aboutir aux résultats suivants :

- **caractériser et hiérarchiser les zones à traiter prioritairement** en termes de nuisances, notamment les points noirs ;
- **évaluer l'impact** des projets d'aménagement et des actions de lutte contre le bruit ;
- proposer une **aide efficace dans le processus de décision** relatif à l'aménagement urbain ;
- approfondir la **modélisation de la nuisance sonore** ;
- préparer la **communication auprès du public** sur les cartes de bruit (rendue obligatoire par la directive) ;
- **répondre aux exigences de la directive européenne.**

Partenariat et financement du projet

Le projet GIpSyNOISE, d'une durée de 3 ans, a été sélectionné dans le cadre du programme LIFE Environnement, qui a pour vocation de cofinancer les projets à caractère démonstratif dans le domaine de l'environnement.

Le cofinancement (LIFE + Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement) représente 50% du coût total estimé du projet.

Les partenaires du projet

Le Grand Lyon est bénéficiaire et maître d'ouvrage du projet. Celui s'articule autour de 2 comités :

➤ **Le comité technique**, est en charge du contenu technique et de la réalisation du logiciel.

Il comprend :

- Le laboratoire *FORTH* (université de Crête) : expert en SIG ;
- *L'INRETS* : expert sur la nuisance sonore et l'évaluation de la perception des cartes par la population ;
- *METRAVIB RDS* : sous-traitant en charge du développement logiciel.

Le *CERTU* s'est engagé à intervenir comme expert indépendant dans le cadre de ce comité.

➤ **Le comité opérationnel**, composé d'utilisateurs finaux, est en charge de la définition des besoins et des fonctionnalités de l'outil.

Il comprend :

- Le *Grand Lyon*, pilote du projet ;
- *ACOUCITE*, en charge de l'animation du comité et de la communication ;
- *14 collectivités territoriales françaises et européennes* : Communautés urbaines de Lille, de Bordeaux, de Nancy et de Nantes, Communauté d'agglomération du Grand Angers, villes de Saint-Etienne, d'Angers de Boulogne-Billancourt, de Montbéliard, de Barcelone, d'Huelva, de Porto, de Prague et de Szeged.

Les principales phases du projet sont les suivantes :

- Tâche 1 : management de projet
- Tâche 2 : communication, dissémination
- Tâche 3 : état de l'art et expression des besoins des villes
- Tâche 4 : conception d'ensemble de GIpSyNOISE
- Tâche 5 : mise en œuvre de la solution GIpSyNOISE
- Tâche 6 : outil GIpSyNOISE version 1.0 et diffusion